

Monsieur Christian ROUZIERES Maire de Maurs, préside la séance

**PRESENTS :** Mrs ROUZIERES, Mme DELORT, ROUX, HERCOUET-TESTA, M CABEZON, DESSALES, BRAYAT, FEL, GENTIL, MAYONOBÉ, RIVES, MORELLE, SERIEYS, Mmes LACAZE, LAGARRIGUE, TEULLET.

**ABSENTS REPRESENTES :** Mme BARSALI donne procuration à Mme LAGARRIGUE, M PICAROUGNE donne procuration à Mme HERCOUET-TESTA, Mme BONNARD donne procuration à M MORELLE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Jeanine HERCOUËT-TESTA

Monsieur le Maire informe le conseil que 4 points de l'ordre du jour sont retirés et reportés.

**1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 janvier 2020**

**→ ADOPTE A L'UNANIMITE**

**2) DECISIONS PRISES EN DELEGATION PAR LE MAIRE**

Se reporter au document annexé.

**3) COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION EXERCICE 2019 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CONTE ET LE CAMP**

La concordance générale entre les comptes de gestion 2019 et les comptes administratifs 2019 de la commune pour l'ensemble des budgets lotissement le camp et lotissement le conte est constatée.

➤ **LES COMPTES DE GESTION ET LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 SONT APPROUVES A LA MAJORITE (3 abstentions) pour le Conte (2 abstentions) pour le Camp**

Monsieur le Maire ne participe pas au vote conformément à la loi.

**4) BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGETS ANNEXES LOTISSEMENTS LE CONTE ET LE CAMP**

Le budget primitif 2020 du lotissement Le Conte s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 226 317,97 €
- En section d'investissement à : 96 004,80 €

Les 8 lots de l'extension du lotissement sont déjà presque tous pré-réservés

**→ ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions)**

Le budget primitif 2020 du lotissement « Le Camp ». S'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 39 831,57 €
- En section d'investissement à : 35 596,78 €

Il reste un lot disponible

**→ ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions)**

**5) COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE AEP**

La concordance générale entre les comptes de gestion 2019 et les comptes administratifs 2019 de la commune pour l'ensemble des budgets (, lotissement le camp et lotissement le conte) est constatée

➤ **LES COMPTES DE GESTION ET LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 SONT APPROUVES A LA MAJORITE (3 abstentions)**

Monsieur le Maire ne participe pas au vote conformément à la loi.

#### **6 ) BUDGET ANNEXE AEP AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

Le compte administratif présente un excédent d'exploitation de **286 196.49 €** et un déficit d'investissement de **51 589.07 €**, **Les résultats sont donc affectés comme suit au BP 2020**

- au compte de recettes 1068 – réserves	51 589.07 €
- au compte de dépenses 001 – résultat investisse. reporté	51 589.07 €
- au compte de recettes 002 - résultat exploitation reporté	234 607.42 €

➔ **ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions)**

#### **7 ) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET ANNEXE AEP**

Le budget primitif 2020 s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 560 481,68 €
- En section d'investissement à : 938 000,00 €

De gros travaux sont prévus cette année en investissement avec le forage de nouveaux puits et l'amélioration des techniques de captage de notre ressource en eau

➔ **ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions)**

#### **8) APPROBATION COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENERAL**

La concordance générale entre les comptes de gestion 2019 et les comptes administratifs 2019 de la commune pour l'ensemble des budgets (, lotissement le camp et lotissement le conte) est constatée

➤ **LES COMPTES DE GESTION ET LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 SONT APPROUVES A LA MAJORITE (3 abstentions)**

Monsieur le Maire ne participe pas au vote conformément à la loi.

#### **9) AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET GENERAL**

Le compte administratif présente un excédent d'exploitation de **797 835.43 €** et un déficit d'investissement de **163 419.96 €**, **Les résultats sont donc affectés comme suit au BP 2020**

- au compte de recettes 1068 – réserves	163 419.96 €
- au compte de dépenses 001 – résultat investissement reporté	163 419.96 €
- au compte de recettes 002 - résultat exploitation reporté	634 415.47 €

➔ **ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions)**

## 10) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2020 AUX ASSOCIATIONS

Voir annexe

→ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

## 11) RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA GANELETTE RENOUELEMENT

Cette convention prévoit la participation de La Ganelette » à l'animation de diverses manifestations tant patriotiques que protocolaires (19 mars / 8 mai / 14 juillet / 11 novembre),

→ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

## 12) SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2020 AUX ASSOCIATIONS

Voir annexe

→ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

## 13) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif de l'exercice 2020 du budget Général (voir document en annexe). Il précise que le budget est voté au chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.

Le budget primitif 2020 s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 2 769 712,00 €
- En section d'investissement à : 1 360 239,96 €

Les principales réalisations d'investissement à venir sont

- Eclairage public : réalisation divers programmes
- Achats matériels et équipements
- Programme annuel de travaux de voirie
- Travaux sur réseaux d'eau pluviale
- **Travaux d'isolation à l'école et à la médiathèque (Menuiseries)**
- **Dans le cadre de la rénovation Centre bourg**
  - Réfection de la rue Ste Agnès
  - Etudes pour l'ilot Place du Marché

→ **ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions)**

## 15) CREATION CDD SAISONNIER 2020 ET ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

1 CDD de 35h/hebdomadaire du 2 mars au 30 juin 2020, adjoint technique, fonction service de l'eau et l'assainissement ;

2 CDD de 35h/hebdomadaire pour juillet et août 2020, Educateurs Territoriaux des activités physiques et sportives, fonction de maître-nageur ;

3 CDD de 35h/hebdomadaire, un pour juillet et deux pour août 2020, adjoint technique, fonctions de Régie, accueil et ménage à la piscine municipale et activités annexes (grange du Truel le jeudi matin) ;

2 CDD 35h/hebdomadaire, un pour juillet et un pour août 2020, adjoint technique, fonctions espaces verts, nettoyage, matériel animation et entretien des bâtiments pour les services techniques ;

. → **ADOPTE A L'UNANIMITE**

## **18) RENOUELEMENT CONSULTATION CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE AVEC LE CDG15**

L'intérêt de ce contrat groupe et de cette convention de participation est de mettre en concurrence des opérateurs afin d'engager une véritable négociation sur les prestations et d'obtenir des conditions tarifaires attractives

Cette assurance statutaire garantit une partie des frais laissés à la charge de la collectivité, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

**→ ADOPTE A L'UNANIMITE**

## **19) SIVU ASSAINISSEMENT : ACCORD AVENANT MARCHE TRAVAUX L'EUROPE (PLUVIAL ET AEP)**

Dans le cadre du groupement avec le SIVU Assainissement pour le marché de travaux L'Europe, il est souhaitable au vu de la présence de plomb pour l'AEP et du mauvais état du réseau pluvial de réaliser des travaux complémentaire rue des Bains.

L'entreprise LAPIERRE et le maître d'œuvre GETUDE ont préparé un avenant qui représente 63 568 € HT de part communale soit 43 185 € HT pour le pluvial et 20 383 € HT pour l'AEP.

**→ ADOPTE A L'UNANIMITE**

## **20) CONVENTION AVEC JEUNESSE ET RECONSTRUCTION POUR CHANTIER JEUNES VOLONTAIRES INTERNATIONNAUX**

Ce chantier se déroulera du 13 au 31 juillet 2020 (3 semaines) avec un groupe de 9 jeunes (dont 1 accompagnant) qui travailleront le matin et seront hébergés au camping.

Un programme d'animations et de découverte de la région sera élaboré (piscine gratuite, musée du Truel, marché du jeudi, animation du jeudi soir, Plein feu sur le Fau, Fête du Blé au Fau, visites de sites touristiques, ...).

Le projet portera sur la remise en valeur de la bascule située en bas de la place de l'Europe (remplacement des vitres, nettoyage et arrangement de l'intérieur, enduit sur les murs intérieurs, ponçage des barrières extérieure) et sur la continuation de la restauration des murs en pierres sèches du chemin menant au parking du Fau.

Le budget global de ce chantier est d'environ 7 000 € pour l'association. Une subvention exceptionnelle de 3 500 € de la mairie sera versée. La mairie fournira également les matériaux nécessaires au chantier.

Une convention de chantier sera signée en avril – mai engageant la commune et Jeunesse et Reconstruction.

**→ ADOPTE A L'UNANIMITE**

## **18) DENOMINATION DE RUES ET GIRATOIRES**

Ces dénominations concernent principalement l'extension du lotissement du Conte et les giratoires d'entrées de ville

Impasse des Violettes : départ rue des Iris et dernière rue avant le RD, desservira 4 numéros (extension lotissement Le Conte) ;

Impasse des coquelicots : départ rue des Iris, extension lotissement Le Conte, desservira 4 numéros ;

Chemin des Eglantines : chemin piétons entre les deux impasses Violettes et Coquelicots ;

Passage Palisse : de la place du 11 novembre à la rue Figeagaise ;

Giratoire de la Châtaigneraie : giratoire RN122, Route de Bagnac, garage Peugeot ;  
Giratoire des sports : giratoire Route de Decazeville entrée du camping et du stade.

→ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

## **19) AVIS SUR LA MISE EN PLACE D'UN PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) DANS LE CADRE DU PLUI**

En collaboration avec Monsieur PERRIN et Monsieur JOULIE des bâtiments de France, il a été préparé une étude sur un Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de l'Abbatiale. Cette démarche sera utile dans le cadre de la revitalisation du centre bourg et dans l'obtention également du label Petite cité de caractère.

Ce Périmètre Délimité des Abords (PDA) viendra se substituer au périmètre de 500 mètres de rayon actuellement en vigueur autour du monument historique. Ce nouveau périmètre désignera des immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec le monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur.

La Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne étant engagée dans une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la procédure PDA sera conjointe à celle du document PLUi, avec une enquête publique unique pour ces deux projets. Un arrêté préfectoral validera ensuite le PDA.

→ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

## **20) INFORMATIONS DIVERSES**

### **Projet de rénovation de l'ilot Place du Marché**

Les premières esquisses de Monsieur TRABON ancien architecte des bâtiments de France chargé de l'aménagement et la rénovation des anciennes maisons qui composent l'ilot de la place du marché ont été présentées.

Ce projet allie conservation du patrimoine et modernité avec un mélange de halles, de liaisons de commerces et d'habitats, de cours intérieures et de liaisons entre les placettes

## **21) INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES**

Le diagnostic de l'enquête « Bien Vieillir en Chataigneraie » diligentée par l'intercommunalité et à laquelle ont participé les élèves du lycée St Joseph de Maurs a été présenté aux élus du territoire.

Les délégués communautaires ont approuvé les comptes administratifs et de gestion mais n'ont pas voté les budgets primitifs avant les élections municipales et communautaires des 15 et 22 Mars.

La séance est levée à 23h20